

3211-16-011 Superficies MHH et réponse à la QCAE-13 - Question

Coulombe, Marie-Lou <Marie-Lou.Coulombe@environnement.gouv.qc.ca>

Mer 2021-09-08 13:52

À : Morissette, Caroline <CMorissette@MineraiFerQuebec.com>

Cc : Bergeron, Jasmin <jasmin.bergeron@environnement.gouv.qc.ca>

Bonjour Mme Morissette,

Nous avons commencé à analyser la réponse déposée dans le cadre de l'analyse de l'acceptabilité environnementale la semaine dernière à la QCAE-10 :

Selon l'article 46.0.2 de la LQE, la définition de « milieux humides et hydriques » inclut les rives et le littoral des lacs et les cours d'eau. Pour compléter la réponse à la QC-43 à propos des informations requises en vertu de l'article 46.0.4 de cette Loi, l'initiateur doit présenter les pertes permanentes de milieux hydriques engendrées par le projet. Ces valeurs doivent être présentées en superficies (en hectares ou en mètres carrés) pour les rives et le littoral de l'ensemble des plans d'eau et cours d'eau.

Voici la question que nous avons au sujet de la réponse déposée :

Selon le tableau 7-11 de la mise à jour de l'étude d'impact et l'information indiquée à la page 7-53 de la mise à jour de l'étude d'impact, l'aménagement de la halde sud devait empiéter sur une superficie de **6,9 ha** d'habitats du poisson (lacs K, L23 et L60, émissaires des lacs K, L60 et Pli, R001, R004, R006, R025, R027, R030, R031, R032, R097, SN4 et tributaire du lac K) alors que l'aménagement du parc HPA-Nord devait empiéter sur **148,7 ha** d'habitats du poisson (lacs E, E2, E3, F, F2, G', H et autres cours d'eau). Il est indiqué que 8,05 ha de milieux hydriques n'abritant pas de poissons seraient aussi détruits par ces aménagements. Le total se situe donc à **163,65 ha** de milieux hydriques (littoral seulement). Ces valeurs sont d'ailleurs bien corroborées par les informations déposées au tableau 7-9 et à l'annexe 6 du volume 2B de la mise à jour de l'étude d'impact.

Or, dans le tableau 13 qui a été déposé avec les réponses de la semaine dernière, on indique que les pertes de milieux hydriques (littoral seulement) sont de **57,18 ha** pour la halde sud et de **180,27 ha** pour le parc HPA-Nord. Pour toutes les infrastructures, on arrive à un total de **245,44 ha** (littoral seulement).

Pourriez-vous svp nous expliquer cette différence dans les valeurs présentées pour la halde sud et le parc HPA-Nord au sujet des pertes de milieux hydriques (littoral seulement) dans la mise à jour de l'étude d'impact vs. les réponses déposées la semaine dernière?

Merci pour votre collaboration,

Marie-Lou Coulombe, M.Sc., biologiste

Chargée de projets expertise changements climatiques

Direction de l'évaluation environnementale des projets industriels, miniers, énergétiques et nordiques

Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques

675, boulevard René-Lévesque Est, 6^e étage, boîte 83

Québec (Québec) G1R 5V7

www.environnement.gouv.qc.ca